



HUBLLOT



Photo : Étienne St-Michel Martel

Volume 42, numéro 8, août 2022

LA VILLE VOUS INFORME

Lancement d'une aide financière aux nouveaux logements

Carleton-sur-Mer lance officiellement son Programme d'aide aux nouveaux logements. Elle a adopté un règlement d'emprunt de 450 000 \$ afin de stimuler l'ajout de logements sur le territoire municipal.

En effet, les besoins locaux représentent de 20 à 35 logements sur un horizon de 3 ans, selon le *Rapport d'étude de marché sur les besoins immobiliers* réalisé par Raymond Chabot Grant Thornton pour la MRC Avignon en 2021. Le maire suppléant, Jean-Simon Landry explique que, dans un contexte où le taux d'inoccupation des logements est pratiquement nul, la Ville souhaite favoriser l'augmentation de places disponibles pour loger, par exemple, les étudiants, les travailleurs saisonniers et les nouveaux arrivants.

Le programme offre deux types de financement :

- 15 000 \$ par nouvelle porte construite;
- 5 000 \$ par porte de nouveau logement aménagé dans des bâtiments existants.

Les logements visés par ce programme d'aide seront assujettis à certaines restrictions, notamment, en matière de coût de loyer et ils ne pourront pas servir à la location à court terme. Les modalités du programme sont publiées sur <https://carletonsurmer.com/services-aux-citoyens/programmes-daide-financiere/>.

Cette démarche correspond aux orientations de la planification stratégique, qui positionne Carleton-sur-Mer comme une communauté authentique et active vivant à l'année une diversité d'expériences entre mer et montagne.



Les nouveaux 3 ½, 4 ½ ou 5 ½ dans des duplex, triplex, maison en rangée ou multilogements pourront bénéficier d'une aide financière à la construction.



JOURNAL MUNICIPAL

lehublot@carletonsurmer.com

629, boulevard Perron,
Carleton-sur-Mer QC G0C 1J0

Abonnement :

<https://carletonsurmer.com/abonnement-a-linfolettre/>

Prochaine tombée : 9 septembre à 16 h



Prochaine séance du conseil municipal

12 septembre à 20 h : Séance ordinaire publique à l'hôtel de ville et sur le Web.

Le public peut assister en direct avec un lien disponible sur <https://carletonsurmer.com/gouvernance-municipale/seances-conseil-municipal/>. Les enregistrements des séances précédentes y sont également publiés.



ON JASE LÀ!

Toujours en quête de mieux répondre à vos attentes, nous aimerions savoir comment vous trouvez votre expérience ici cet été. Que vous soyez citoyen ou visiteur, votre point de vue nous intéresse! Le sondage porte sur les installations et les activités locales. Vos réponses demeurent anonymes. Servez-vous un bon verre et prenez 10 minutes pour répondre! Merci là!

Scannez le code QR et répondez en ligne!



Des versions papier sont disponibles à l'accueil de l'hôtel de ville.

Le sondage se termine le 23 septembre.

SPORT ET LOISIR

VFI disponibles gratuitement pour les enfants à la plage du parc des Horizons



La Garde côtière auxiliaire canadienne, unité Chaleurs, et la Ville ont installé une station de prêt gratuit de vestes de flottaison individuelle (VFI) pour les enfants à la plage municipale.

Au total, neuf VFI sont offertes en libre-service aux enfants qui en requièrent pour se baigner ou pour monter sur une embarcation. Les parents n'ont qu'à remplir une feuille avec leurs coordonnées, à choisir la bonne taille pour leur enfant et à veiller à ce que le VFI soit ajusté selon les indications sur place.

« Ce projet pilote s'inspire du programme *Kids don't float* (les enfants ne flottent pas) qui existe depuis plusieurs années au Canada, explique Robert Leblanc de la Garde côtière auxiliaire canadienne et instigateur du projet. C'est une première initiative dans l'est du pays, précise-t-il. » Le maire suppléant à Carleton-sur-Mer, Jean-Simon Landry, mentionne que la Ville a embarqué avec enthousiasme dans cette initiative qui s'inscrit parfaitement dans les orientations municipales pour améliorer la sécurité nautique.

Le programme *Kids dont float* a été instauré en 1996 en Alaska, avec l'installation de 15 stations de prêt de VFI. Une centaine de stations ont été déployées par la suite au Canada, principalement dans l'ouest du pays. Au Québec, les enfants entre zéro et 5 ans sont les plus à risque de noyade avec un taux d'environ 1/100 000 habitants par année. Dans tous les cas de noyades répertoriés, 69 % ne portaient pas de VFI.

L'implantation d'un tel service permet de sensibiliser et d'informer la population sur les saines habitudes à adopter en milieu aquatique.

Réfection de l'aréna

En raison de délais additionnels dans la préparation des plans et devis, la Ville envisage d'ouvrir l'aréna au début du mois d'octobre. Lorsqu'elle sera connue, l'information sera publiée sur la page Web du projet de réfection de l'aréna. Pour trouver un entrepreneur qui réalisera les travaux, l'appel d'offres devrait être lancé au début de l'automne. Par la suite, le chantier devrait débuter en 2023. La Ville a à cœur de réduire le plus possible l'impact sur les utilisateurs.

Appel de projets : programme loisir, sport et plein air

La Ville offre une aide spécifique est un soutien non récurrent accordé à un organisme reconnu, pour la réalisation d'un projet en loisir, sport ou plein air, qui ne fait pas partie de ses activités régulières ou pour l'acquisition d'équipements nécessaires à la tenue de ses activités. Un organisme peut en faire la demande une fois par année.

On demande de présenter une demande globale qui inclut tous les aspects du projet, en remplissant le formulaire publié sur <https://carletonsurmer.com/vivre-ici/organismes/>.

Date limite pour déposer une demande : 1^{er} septembre à 16 h de l'année précédant la réalisation du projet.

Vous pouvez consulter la *Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes du milieu* pour en savoir plus sur cette aide financière. Les autres programmes d'aide aux organismes y sont également présentés.

Information : Philippe Patenaude, loisir@carletonsurmer.com.

Bonification de l'offre d'activités

Court sondage sur vos intérêts

La Ville souhaite bonifier l'offre de cours et d'ateliers en culture, loisirs, sport et plein air, en vue des prochaines programmations d'activités! Vous avez un savoir-faire que vous aimeriez partager avec des participants? Faites-nous connaître votre offre! Vous avez des idées d'activités auxquelles vous aimeriez participer? Faites-nous-en part!

Cliquez sur le code QR pour nous communiquer vos idées en 2 temps 3 mouvements! Date limite pour répondre : 26 août.

Information : Philippe Patenaude, 418 364-7073 p. 234, loisir@carletonsurmer.com.



La biblio a 40 ans!

RSVP

En 2021 la bibliothèque Gabrielle-Bernard-Dubé célèbre son 40^e anniversaire. Voici enfin le moment de souligner cet événement avec ses artisans et artisanes! L'organisation souhaite joindre le plus de personnes possible parmi celles et ceux qui ont contribué à la fondation et au développement de la biblio depuis 1981. Vous vous reconnaissez? D'ici le 1^{er} septembre, communiquez avec Julie Poulin pour vous inscrire sur la liste des invité.e.s, au 418 364-7103 ou à bibliotheque@carletonsurmer.com. La célébration se tiendra le vendredi 30 septembre prochain en formule 5 à 7. Passez le mot à ceux et celles qui ont quitté la région!

Retour à l'horaire régulier de la bibliothèque dès le 6 septembre :

- Lundi 13 h à 16 h
- Mardi, mercredi et jeudi 9 h à 12 h et 13 h à 16 h
- Mardi 18 h 30 à 19 h 30
- Samedi 13 h 30 à 15 h



Le meilleur vêtement de flottaison?
C'est celui que l'on porte!

SI VOUS AVEZ
LA COVID-19,
VOUS POUVEZ
ÊTRE CONTAGIEUX
JUSQU'À 10 JOURS

Restez à la maison au moins 5 jours
et les 5 jours suivants :

- Évitez de participer à des activités sociales non essentielles
- Portez un masque lors de toute interaction sociale
- Respectez la distanciation de 2 mètres
- Évitez les contacts avec les personnes vulnérables

APPRENDRE À VIVRE
AVEC LE VIRUS,
C'EST D'ABORD
DEMEURER PRUDENT

Québec.ca/coronavirus



FILM DOCUMENTAIRE

11 septembre à 13 h 30

Odyssée 2000 km, présenté au studio du Quai des arts : un périple de Pierrette St-Pierre, reliant la péninsule du Niagara à la péninsule gaspésienne.

Billet en vente sur <https://carletonsurmer.tuxedobillet.com/> : adulte 12 \$; étudiant et 65 ans et plus 10 \$; 12 ans et moins 5 \$.

BINGO

- Les mercredis à 19 h à l'OTJ, bingo organisé par le club des 50 ans et plus de St-Omer.
- Les vendredis à 19 h à la cafétéria de l'école Antoine-Bernard, bingo au profit de la réfection de l'église Saint-Joseph. Entrée : porte 3.

PORTES OUVERTES

4 septembre dès 10 h

Le club des 50 ans et plus, secteur St-Omer, organise une journée comme dans le temps. L'entrée et les hot dog sont à 10 ¢; musique avec Gerry Lapointe dès 11 h. Invitation à tous et toutes pour découvrir les activités du club et s'amuser.

Information : 418 364-6200.

GARDEZ LA FORME!

Yoga plage avec Noémie Ashby jusqu'au 15 août

- Inscription : <https://yoganoemieashby.ca/>.
- Lundis à 17 h, au parc des Horizons.
- 12 \$/personne.
- Apportez tapis et vêtements chauds.
- Cours annulé et remboursé s'il pleut.

Qi gong yoga avec Roxane Langlois jusqu'au 26 août

- Mardis à 7 h, au bout du quai.
- Gratuit.

Yoga avec Julie Gauthier jusqu'au 1^{er} septembre

- Du lundi au jeudi à 17 h 30.
- Terrasse du Prema Shanti.
- 10 \$/cours, annulé en cas de pluie.
- Réservation à info@juliegauthier.co.

CLUB VTT TRACADIÈCHE

28 août dès 8 h

Randonnée aux Chutes du Ruisseau Creux à Caplan. Départ à 8 h du Club VTT, 1A, route de l'Éperlan. Apportez votre dîner. Responsable : Bertrand Johnson 581 886-3673.

RÉGATES ÉCOVOILE

12, 13 et 14 août

Les plus importantes régates multiclassées en eau salée au Québec! Un magnifique spectacle sur une des plus belles baies du monde!

Information : <https://www.ecovoile.com/>, 418 364-7802, info@ecovoile.com.

RENCONTRES INTERNATIONALES DE LA PHOTOGRAPHIE EN GASPÉSIE

Rencontres en tournée

Du 17 au 21 août, les Rencontres accueillent les artistes du 13^e événement annuel. Ce *happening* propose une série de rencontres avec le public dans différents lieux entre Carleton-sur-Mer et Petite-Vallée : projections à ciel ouvert, visites d'expositions, discussions, etc. :

- Cinéma en plein air au parc des Horizons le 17 août à 20 h;

- Lancement en présence des artistes le 18 août à 16 h au Quai des arts;
- Les 19, 20 et 21 août dès 11 h, le public est invité à suivre les visites commentées sur le territoire.

Expositions jusqu'au 30 septembre à Carleton-sur-Mer :

Murs de l'Atlantique

Julie Hascoët, à l'auberge des Caps : pour réserver la chambre occupée par l'exposition de l'artiste : 418 364-3554 ou info@aubergedescaps.com.

Fleurs liquides, spécimens et autres refuges

Mélissa Longpré, au parc des Horizons : séries photographiques découlant d'une résidence de création avec des encres végétales.

Les livres du vécu et les pages résonnantes, jusqu'au 3 septembre

Exposition de Louis Perreault (Québec) à la bibliothèque Gabrielle-Barnard-Dubé avec une quinzaine de livres d'artistes canadiens.

SPIN-O-MONT

17 septembre

Événement sportif au sommet du mont Saint-Joseph. Près de 300 cyclistes pédaleront au profit de Bouge ta Vie.

Inscription : <https://www.jedonneenligne.org/fondationsantebdc/BOUGE-SPIN/>

- 1 h : 35 \$
- 2 h : 60 \$
- Demi-flotte de 20 vélos : 600 \$
- Flotte de 40 vélos : 1200 \$

Il est aussi possible de faire un don en soutien à Bouge pour que ça bouge.

Information : 418 392-9661 <https://bougepourquecabouge.com/>



SAVIEZ-VOUS QUE...

Saviez-vous que le territoire actuel de Carleton-sur-Mer a déjà compté plus de 220 agriculteurs? En effet, l'inventaire des ressources naturelles et industrielles du comté, réalisé par le gouvernement en 1937, en a dénombré 85 à Saint-Omer, 85 à Carleton Centre et une cinquantaine à Carleton-sur-Mer.

Les années 1930 représentent la fin de l'agriculture de subsistance qui prévalait depuis plus d'un siècle et demi sans grandes révolutions. Les fermes sont

petites et répondent avant tout aux besoins des familles, souvent nombreuses. Après la Deuxième Guerre, l'agriculture connaît des changements majeurs, grâce à l'électrification et à la mécanisation des fermes, entre autres. Le tracteur remplace le cheval et la production répond dorénavant aux besoins du marché. Beaucoup de cultivateurs quittent alors leur terre.

Installé à Carleton en 1940, l'agronome François-Xavier Lavoie a vécu de près ces modifications en profondeur du monde agricole. Homme de terrain, il a soutenu, conseillé et formé les agriculteurs, qu'il connaissait tous par leur nom. Dès 1961,

il a été directeur de l'école d'agriculture de Val-d'Espoir puis de Caplan. En 1985, la Corporation des agronomes du Québec a souligné ses 50 ans d'engagement professionnel en lui remettant une plaque d'honneur bien méritée.

Paul Lemieux, historien

De nombreux agriculteurs visitaient l'agronome, François-Xavier Lavoie pour le consulter.
Photo : Omer Beaudoin, 1947, BAnQ.



QUAI DES ARTS

Théâtre À tour de rôle

418 364-6822, p. 4

<https://theatreatourderole.com/>

12 août à 20 h

Dernière représentation de la pièce *Une journée*.

Régulier 35 \$; aîné 32 \$; étudiant 12 \$; groupe 27 \$ (10 et plus, réservation par téléphone ou au guichet de la billetterie seulement).

20 août à 20 h

Parler mal : Bianca Richard et Gabriel Robichaud ont baigné dans le *chiac* néo-brunswickois. Vivant chacun à leur façon une insécurité linguistique, ils explorent la possibilité de s'en départir. Billet : 10 \$.

Centre d'artistes Vaste et Vague

418 364-3123 | <https://vastetvague.ca/>

Expositions gratuites :

Jusqu'au 3 septembre

Les étoiles sont mortes mais leur lumière demeure : installation de Fiona Annis. Utilisant des données d'archives astronomiques, elle programme des composantes audio et lumineuses, en écho à l'écart entre la mort d'une étoile et la fin de sa lumière.

Du 16 septembre au 9 octobre

Les travaux obscurs : Exposition de Chloé B. Fortin. L'artiste imagine ici un campement de fortune, où semble s'organiser des travaux obscurs, menés par un groupe de voyageurs parcourant le territoire à la recherche de matières sombres et intrigantes, tirées des profondeurs.

Maximum 90

418 364-6822 p. 351

<http://www.maximum90.ca/>

Spectacles :

18 août à 20 h 30

Natasha Kanapé : poétesse-slameuse, autrice et comédienne innue, en duo avec Manuel Gasse à la guitare et au piano. Étudiant 14 \$; adulte 28 \$.

19 août à 20 h 30

La LNI tue la une! : actualités improvisées avec Salomé Corbo et Nicolas Michon. Étudiant 10 \$; adulte 20 \$.

1^{er} septembre à 20 h 30

Sarah Dufour en formule trio. L'énergique artiste présente sa musique country folk aux accents bluegrass. Étudiant 14,50 \$; adulte 29 \$.

9 septembre à 20 h 30

Jean-Michel Blais : pianiste et compositeur qui conjugue la sensibilité mélodique pop de Y. Tiersen et de C. Gonzales, avec la stupéfiante maîtrise technique de compositeurs minimalistes tels P. Glass et E. Satie. Étudiant 19 \$; adulte 38 \$.

CINÉPLAGE

Avec Cinétoile au parc des Horizons

418 364-6822, p. 370

<https://cinetoile.wixsite.com/cinetoile>

Jusqu'au 23 août au parc des Horizons. En cas de mauvais temps, les projections sont présentées au Quai des arts. Billet 5 \$ régulier; 3 \$ enfant et étudiant, en vente à la billetterie du Quai des arts.

14 août à 20 h

Trois fois rien : comédie. Brindille, Casquette et La Flèche vivent au jour le jour dans le bois de Vincennes. Leur situation précaire devrait changer du tout au tout le jour où ils gagnent à la Loto... s'il réussissent à encaisser l'argent.

17 août à 20 h

Gabor : documentaire. Dialogue entre la réalisatrice Joannie Lafrenière et le photographe d'origine hongroise Gabor Szilasi. Un portrait tendre et coloré de cet artiste humaniste.

23 août à 20 h

L'acte de la beauté : documentaire. La ferme collective Sageterre est l'œuvre de Jean Bédard, écrivain, philosophe et paysan. Faisant germer l'action et cultivant la pensée, il lutte contre l'endormissement du monde avec sa plume et sa pelle.

ANIMATION GRATUITE

18 août à 19 h

Phile : L'auteur-compositeur-interprète Philippe Patenaude présente ses chansons folk-indie-pop, au parc des Horizons.

24 août à 14 h

Sylvie Gallant et Yoan Gallant : 2 spectacles de musique en un, avec une chanteuse fantaisiste et un homme-orchestre, au parc des Horizons.

ORATOIRE

On peut voir un spectacle numérique à l'oratoire Notre-Dame-du-Mont-Saint-Joseph.

Programme des célébrations religieuses :

- Jusqu'au 29 août à 11 h : Lundis de prière.
- 14 août à 15 h : fête de l'Assomption et 100^e anniversaire du diocèse de Gaspé.
- 5 septembre à 11 h : fête du Travail.

ÉCOUTEZ NOS HISTOIRES!

Les mille et une nuits

Avec le conteur Joey Fallu au bout du quai jusqu'au 18 août.

- Mardis et jeudis à 19 h 30
- 5 \$/personne, payable sur place.

Information : Joey fallu 418 364-6911

La petite grève

Avec le conteur Patrick Dubois au pied du phare jusqu'au 28 août.

- Du vendredi au lundi à 20 h.
- 5 \$/personne.

Inscription : <https://lapetitegreve.com/>.

Causeries estivales

Les mardis et jeudis à 19 h 30, au chalet de la pointe Tracadigash jusqu'au 25 août. Contribution volontaire.

- 16 août : *La vie secrète du brise-lames*, Mario Longpré.
- 18 août : *À la recherche du temps perdu : la quête des origines du monde*, Olivier Matton.
- 23 août : *La grande corvée*, Paul Lemieux.
- 25 août : *Sur une note trad'*, P.A. Bujold et Jérôme Cyr.

TOURNOIS DE GOLF

- 26, 27, 28 août : Omnium Réal Cayouette pour l'OGPAC
- 2 septembre : Forestiers et AP Chevrolet
- 9 septembre : Tournoi des commanditaires
- 16, 17 sept. : Championnat Labatt
- 23 septembre Société Alzheimer avec Labatt
- 1^{er} octobre : Tournoi intergénération

LA VILLE VOUS INFORME

Règlement encadrant les chiens

Comment tenir son chien dans les lieux publics?

Dans un endroit public, en tout temps, un chien doit être :

- sous le contrôle d'une personne capable de le maîtriser et
- tenu avec une laisse d'une longueur maximale de 1,85 m;
- de plus, un chien de 20 kg et plus doit porter, en tout temps et attaché à sa laisse, un harnais ou un licou.



Enregistrement des chiens

L'enregistrement annuel de votre chien est obligatoire. Une médaille vous est fournie pour chacun des chiens que vous enregistrez. Le chien doit porter sa médaille en tout temps. L'enregistrement se fait sur la plateforme <https://emili.net/login/>.

Chien errant et nuisance

Le propriétaire d'un chien est responsable de veiller à ce que son animal reste sur son terrain en tout temps. On peut signaler à la Ville ou à la Sûreté du Québec un chien qui erre ailleurs que chez son propriétaire, sur une propriété publique ou privée.

Le Réseau de protection animale de la Baie-des-Chaleurs prend en charge les chiens perdus ou trouvés sur le territoire. On peut signaler un chien errant au 581 358-1010.

Le propriétaire d'un chien doit aussi veiller à ce que son animal ne trouble pas la quiétude du voisinage en jappant, en poursuivant les piétons ou cyclistes ou en causant des dommages aux propriétés voisines. On peut signaler ce genre de nuisance à la Sûreté du Québec, au 418 392-4411.

Attaque de chien

Si vous ou votre animal êtes attaqués ou mordus par un chien, vous devez signaler rapidement l'évènement au service d'urbanisme municipal, afin qu'un suivi puisse être réalisé selon la réglementation. Selon le cas, le chien pourrait devoir subir une évaluation par un médecin vétérinaire et pourrait être déclaré potentiellement dangereux.

Le Règlement 2020-339 concernant les chiens est publié sur <https://carletonsurmer.com/reglements-municipaux/>.

Information : 418 364-7073 p. 225
urbanisme@carletonsurmer.com.

Présence de l'agrile du frêne confirmée sur le territoire

L'Agence canadienne d'inspection des aliments a récemment confirmé la présence de l'agrile du frêne sur une propriété de Carleton-sur-Mer. Bien que cet insecte ne pose aucun risque pour la santé humaine, il s'agit d'un ravageur très destructeur pour les frênes.

Qu'est-ce que l'agrile du frêne ?

L'agrile est un coléoptère d'environ 1,2 cm introduit accidentellement d'Asie. Il attaque et tue toutes les espèces de frênes. Les adultes se caractérisent par une coloration vert métallique.



Que faire si vous avez un frêne sur votre propriété?

Garder l'œil ouvert! Portez attention aux symptômes associés à l'agrile du frêne :

- Dépérissement de la cime (perte de feuilles marquée);
- Apparition de pousses sur le tronc;
- Galeries en forme de S sous l'écorce;
- Changement au niveau de l'écorce : décoloration, apparition de stries ou de petits trous en forme de D.



Si vous constatez qu'un ou des frênes de votre propriété présentent ces symptômes, vous pouvez le signaler à L'Agence canadienne d'inspection des aliments, au 1 800 442-2342. Si vous devez élaguer ou abattre un frêne*, informez-vous également des mesures à prendre pour éviter d'augmenter la propagation de l'agrile du frêne sur le territoire.

<https://inspection.canada.ca/protection-des-vegetaux/especes-envahissantes/insectes/agrile-du-frene/fra/1337273882117/1337273975030>

***Un permis municipal est requis pour abattre un ou des arbres sur votre propriété.**

Information : 418 364-7073 p. 225
urbanisme@carletonsurmer.com.

Faites votre part!

- ⇒ **Prévoyez votre consommation de peinture afin d'éviter le gaspillage.**
- ⇒ **Utilisez le calculateur sur le site d'Écopeinture : <https://www.ecopeinture.ca/faites-votre-part/>**
- ⇒ **Entreposez votre peinture dans son contenant d'origine.**
- ⇒ **Recyclez votre peinture en l'apportant aux points de dépôt :**
 - 140, route St-Louis;
 - 11, rue Comeau.

AVIS PUBLICS

Avis détaillés sur <https://carletonsurmer.com/avis-publics/> et sur le babillard de l'hôtel de ville.

Information, commentaire ou demande de référendum : 418 364-7073, p. 225, urbanisme@carletonsurmer.com.

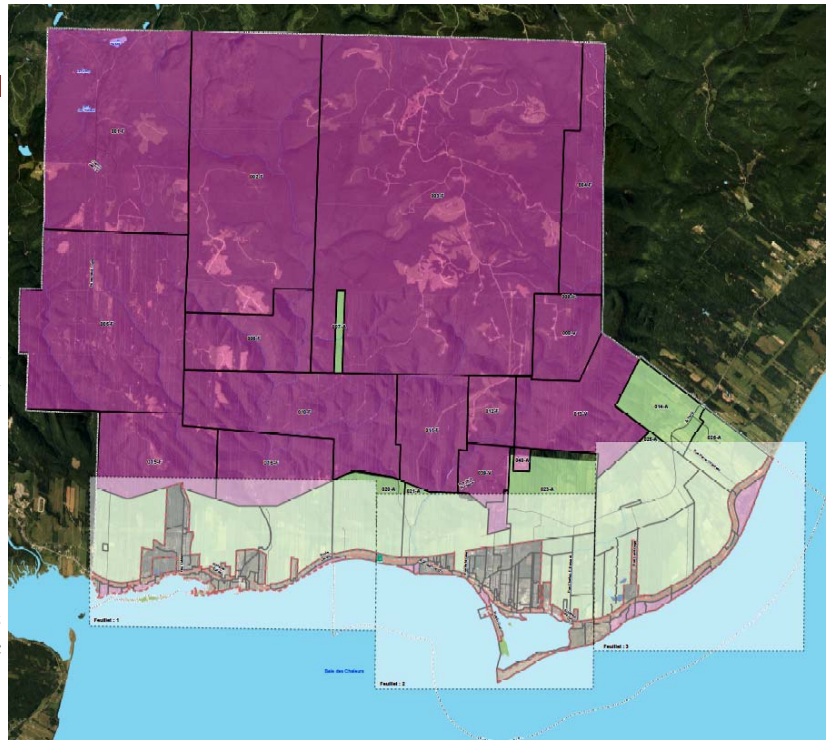
Greffe

Conformément à la loi, les membres du conseil municipal ont suivi une formation sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.

Approbation référendaire

Date limite pour demander un référendum sur le projet de règlement 2022-468 : 20 août

2^e projet de règlement 2022-468 : définition des zones autorisant les établissements touristiques (en rose sur la carte ci-après et détaillées sur le projet de règlement), comme les résidences de tourisme, résidence principale, gîtes, etc.; et les normes s'y appliquant.



LA VILLE VOUS INFORME

Offre d'emploi

Secrétaire administrative, secrétaire administratif

La Ville souhaite pourvoir un poste à la direction des services administratifs et de la trésorerie, afin de fournir un soutien administratif dans l'évolution et le suivi des dossiers municipaux. La personne participera au fonctionnement des différentes directions et exécutera une variété de tâches administratives à l'hôtel de ville.

- Statut : surnuméraire à temps plein (35 h par semaine).
- Durée : remplacement d'environ un an débutant en septembre.
- Salaire : selon la convention collective en vigueur.
- Date limite pour postuler : 19 août à 16 h.

L'offre d'emploi est détaillée sur <https://carletonsurmer.com/secretaire-administrative/>.

Faire parvenir toute candidature à l'attention d'Hélène Forest, directrice des services administratifs et trésorière.

- Par courriel : tresorerie@carletonsurmer.com.
- Par la poste : Ville de Carleton-sur-Mer, 629, boulevard Perron, Carleton-sur-Mer (Québec) G0C 1J0

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

Échéance de taxes :
31 août

Surintendant, surintendante au golf, saison 2023

Le golf Carleton-sur-Mer cherche une personne pour pourvoir le poste stratégique de surintendant de terrain, dès la saison 2023. L'organisation souhaite embaucher une personne qualifiée ou miser sur une personne motivée en assumant la formation et le coaching.

Vous êtes intéressé(e)? Voir l'offre d'emploi détaillée sur <https://golfcarletonsurmer.com/>.

VIE COMMUNAUTAIRE

Que fait-on au jardin en août?

Atelier le 13 août de 16 h à 17 h 30

Le service d'accompagnement jardin de la MRC Avignon offre un atelier gratuit au jardin communautaire, Aux mille pousses. Au programme :

- trucs pour faciliter la récolte;
- conservation des légumes;
- maladies fongiques communes;
- stratégies de prévention;
- arrosage en bac et en pleine terre;
- quoi semer en août au jardin.

Information : Gabriel Lambert-Rivest, 514 222-8064, accomp.jardin.est@gmail.com.

Programme RénoRégion

Si vous vivez en milieu rural et que votre résidence comporte des défauts majeurs, le programme RénoRégion pourrait vous aider à les corriger. Ce programme s'adresse aux propriétaires-occupants à faible revenu.

La période d'inscription du programme RénoRégion 2022-2023 est ouverte jusqu'au 16 septembre 2022.

En savoir plus : <http://www.habitation.gouv.qc.ca/programme/programme/renoregion.html>.

Information : Audrey Harisson, 418 364-7073 p. 221, taxation@carletonsurmer.com.

ENREGISTREMENT ANNUEL DES CHIENS

www.emili.net

1 800 937-0478

- Créer un compte
- Renseigner les informations sur votre chien
- Payer en ligne les frais d'enregistrement

